

**Déclaration UE de conformité
EK454 - EXIDE**

1. Modèle de la batterie :

Batterie de démarrage 12V lithium-ion, selon l'article 3 du règlement (UE) 2023/1542 : Batterie de démarrage, d'éclairage et d'allumage (SLI)

2. Nom et adresse du fabricant :

EXIDE Technologies SAS
5-7 allée des Pierres Mayettes
92230 Gennevilliers
France

3. La présente déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant

4. Objet de la déclaration :

EK454 - EXIDE 12V

5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation pertinente de l'Union

Le produit répond avec exigences de règlement relatifs aux batteries (EU) 2023/1542
(en vigueur à partir du 18 août 2024)

6. Références aux normes harmonisées ou aux spécifications communes pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée:

aucune

Signé par et pour le compte de:

EXIDE Technologies SAS

Guido Scanagatta
Director of Product Management

